

COVOITURER

AU SEIN DES
PRINCIPAUX
BASSINS DE VIE
MARNAIS

SYNTHÈSE

Décembre 2016



ÉDITO

Le développement des outils numériques conduit à une modification profonde dans l'organisation des déplacements. Les usagers, de plus en plus connectés à Internet, ont la possibilité d'articuler et de coordonner eux-mêmes leurs mobilités à différentes échelles de temps ou d'espace.

Le développement du covoiturage, constaté depuis une dizaine d'années, est une conséquence de cette évolution. Si partager un trajet en voiture est un réflexe naturel au sein de cercles familiaux, amicaux, ou microsociaux, cela devient un mode de déplacement à part entière lorsque qu'il a lieu entre inconnus.

Constatant le manque d'informations sur les pratiques de covoiturage, la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Marne et l'Agence d'Urbanisme de la Région de Reims (AUDRR) ont souhaité s'associer afin de construire une base de connaissance des usages du covoiturage et de son potentiel de déploiement.

Cette étude s'est, en premier lieu, appuyée sur une enquête réalisée auprès des habitants des bassins de vie châlonnais, rémois et sparnacien. Elle a également pu bénéficier du relais des partenaires historiques de l'Agence et de l'État.

C'est la mobilisation de l'ensemble de ces acteurs qui a rendu possible la réalisation de ce document, apportant un éclairage nouveau sur les pratiques de covoiturage, et, au-delà, permettant de mieux appréhender la façon dont les individus organisent leurs déplacements.

Cédric CHEVALIER

Patrick CAZIN-BOURGUIGNON

Président de l'AUDRR

Directeur de la DDT de la Marne

AGENCE RÉGION DE
REIMS
D'URBANISME
Développement & Prospective



COVOITURER, LES ENJEUX POUR ORGANISER LES MOBILITÉS

LES 5 ENSEIGNEMENTS CLÉS DE L'ENQUÊTE

- 
- 1) Le covoiturage est un sujet fédérateur : 590 réponses exploitables réparties sur les 3 bassins de vie châlonnais, rémois et sparnacien.
 - 2) La pratique n'est pas anecdotique : 279 covoitureurs déclarés, et près de 800 covoitureurs potentiels.
 - 3) Il existerait un «vivier» pour la pratique du covoiturage. En effet, les répondants covoiturent pour tous les motifs, mais pas tous les jours : les marges de développement du covoiturage se situeraient sur les trajets quotidiens.
 - 4) Les covoitureurs sont davantage enclins à la multimodalité : ils ont à leur disposition plus de moyens de se déplacer que les autres - *abonnements TC, train, vélo ...*
 - 5) Les pistes d'améliorations soulevées par les répondants concernent la mise en relation, la formalisation des lieux de rendez-vous, une meilleure communication et des aménagements dédiés.

EN CONCLUSION

Tout en rappelant que les résultats de cette enquête ne sauraient faire l'objet d'interprétations statistiques, elle démontre clairement que le covoiturage est un moyen de transport plus répandu que ce que laisse supposer sa place dans l'espace public. Près de la moitié des 590 répondants ont une pratique au moins occasionnelle du covoiturage. Ceux-ci, de toutes tranches d'âges, intègrent davantage ce mode spécifique dans une logique multimodale.

Il s'agirait donc, pour les organisateurs de mobilités comme pour les aménageurs, de considérer le covoiturage comme un mode à part entière au sein d'une offre de mobilité à déployer sur un territoire pensé comme un bassin de vie. Dans le même temps, la mobilité quotidienne articule bien souvent des nécessités privées et sociales. Il s'agit alors de prendre en compte ces deux dimensions, en associant aux infrastructures les services dont les usagers semblent avoir besoins.

SUR UN TERRITOIRE PENSÉ COMME UN BASSIN DE VIE, LE DÉFI EST DE CONCILIER DES AMÉNAGEMENTS DURABLES, UNE SOUPLESSE D'USAGE, ET DES GARANTIES DE SÉCURITÉ ET DE CONFIANCE.

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

LE COVOITURAGE SE PRATIQUE EN SEMAINE COMME EN WEEK-END, POUR TOUS LES MOTIFS

L'enquête nous apprend d'une part que les habitants des principaux bassins de vie marnais sont mobiles à l'échelle nationale : 177 répondants sur 590 se déplacent au moins un week-end par mois en dehors de leur département de résidence.

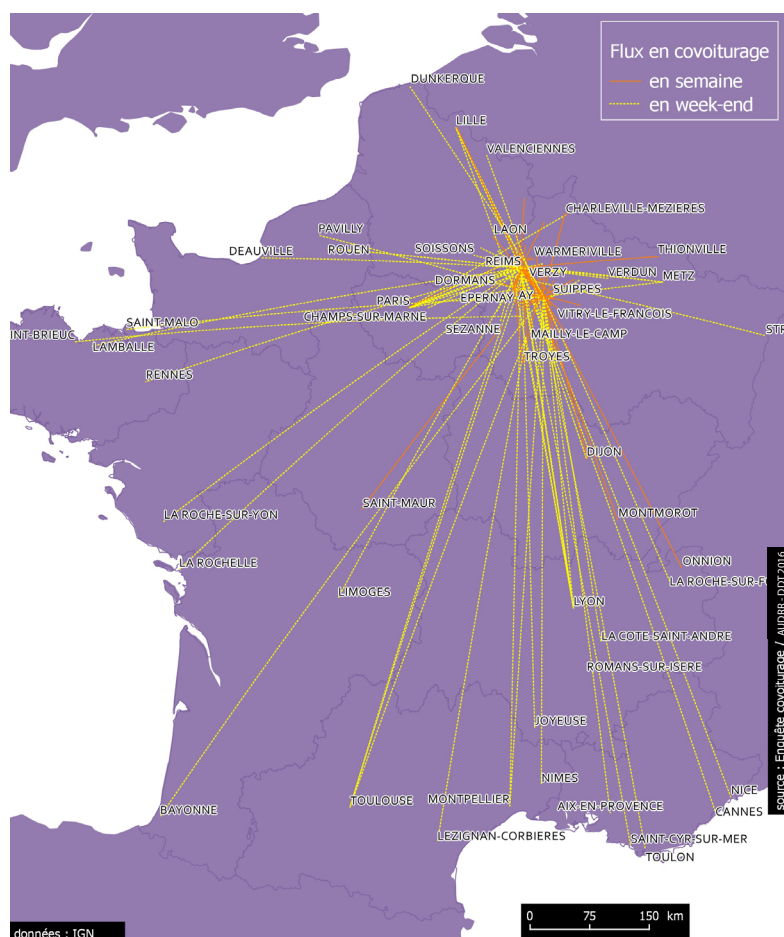
D'autre part, les trajets en covoiturage concernent non seulement les longs trajets, mais également les trajets quotidiens : travail, loisirs, familles, ami(e)s...

Enfin, les répondants covoiturent indifféremment pendant la semaine, le week-end et les congés.

Enfin, les répondants, comme les covoitureurs sont majoritairement des femmes, âgées de 31 à 50 ans.

Ils habitent au sein des EPCI rémois - pour 41% d'entre eux - châlonnais - pour 18% - et sparnacien - pour 5%.

Le covoiturage organisé grâce aux outils numériques dépasse donc largement les pratiques historiquement confinées aux sphères amicale, familiale ou microsociale.



ORIGINES ET DESTINATIONS DES COVOITUREURS EN SEMAINE ET EN WEEK-END

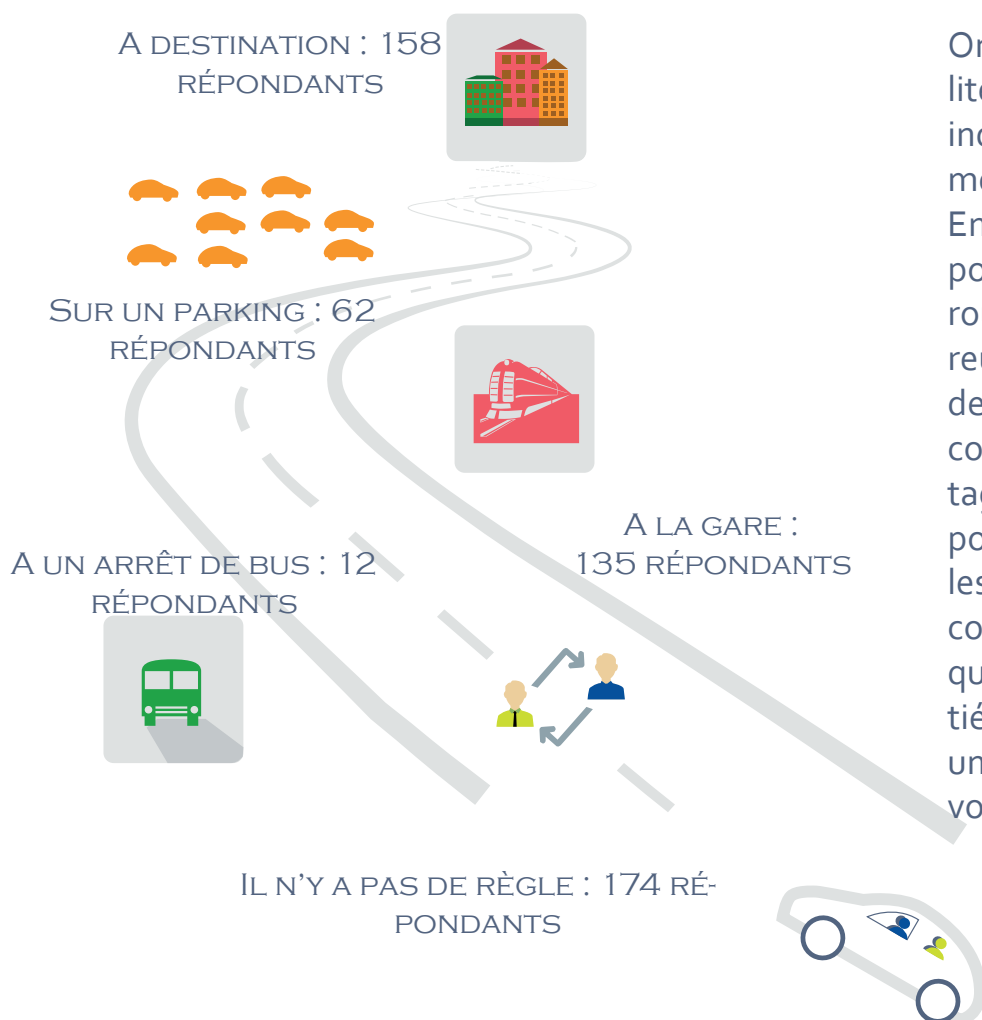
LES OUTILS NUMÉRIQUES INFLUENCENT LARGEMENT LES PRATIQUES DES COVOITUREURS

LE COVOITURAGE S'ORGANISE AVEC UNE LECTURE URBAINE, SOUS L'ANGLE DU SERVICE RENDU

Il n'y a pas de règle générale pour la définition des lieux de rendez-vous des covoitureurs répondant à cette enquête. Néanmoins, les covoitureurs ont en premier lieu une lecture urbaine, et se donnent rendez-vous à la gare, sur un parking public ou de centre commercial, ou à un arrêt de transport en commun.

Les covoitureurs conçoivent également ce mode de transport sous l'angle du porte à porte, et se donnent rendez-vous dans leur rue, ou à l'endroit précis où ils se trouvent (école, gymnase, lycée, travail...). Ce dernier constat est particulièrement vrai à l'arrivée, où la majorité des covoitureurs est déposée à destination.

LIEUX DE RENDEZ-VOUS ET DESTINATIONS DES COVOITUREURS



On retrouve cette « agilité » dans l'organisation individuelle des déplacements des covoitureurs. En effet, les covoitureurs possèdent davantage de 2 roues que les non-covoitureurs, et notamment plus de vélos. Egalement, les covoitureurs sont davantage abonnés aux transports en commun. Enfin, les covoitureurs sont plus connectés à Internet, bien que seule une petite moitié d'entre eux possèdent un profil sur un site de covoiturage.

LES COVOITUREURS SONT PLUS ENCLINS À LA MULTIMODALITÉ

LA PRATIQUE EST RÉPANDUE, MAIS DES PISTES D'AMÉLIORATIONS SONT SOULEVÉES : MISE EN RELATION, AMÉNAGEMENTS DÉDIÉS, INCITATIONS FINANCIÈRES

Les économies réalisés et la pratique sont les premiers «points forts» du covoiturage. La convivialité, les rencontres, la solidarité et la préservation de l'environnement font également partie des avantages cités.



La taille de la police est proportionnelle aux nombres de réponses

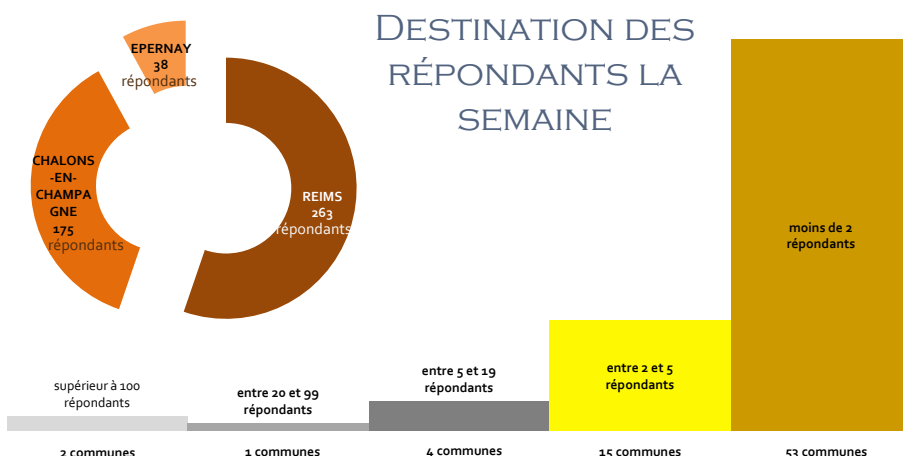
Parmi les améliorations proposées par les covoitureurs, les problématiques liées aux lieux de pose et dépose, aux incitations financières et à la communication reviennent le plus souvent.



En dehors des réponses incluses dans le questionnaire, les besoins de « mise en relation », et d'amélioration de la « sécurité » et de la « confiance » liées au trajet apparaissent spontanément. Les besoins de « mise en relation » et de « communication » peuvent s'expliquer par l'étendue du territoire couvert par l'enquête et son caractère rural.

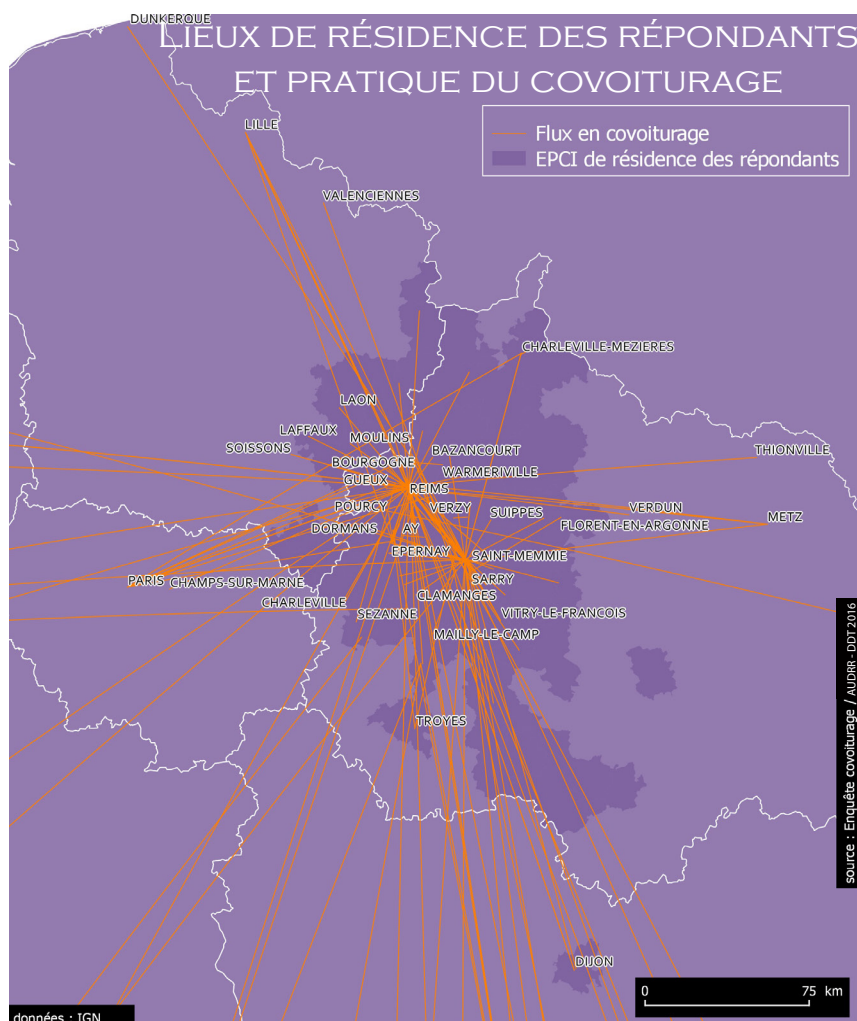
En effet, 74% des répondants à l'enquête se rendent à Reims et Châlons-en-Champagne la semaine.

Pour autant, on note un grand nombre d'autres destinations la semaine. En effet 26% des répondants se rendent dans 73 communes.



LES TRAJETS EN COVOITURAGE LA SEMAINE ONT LIEU VERS 75 COMMUNES DIFFÉRENTES, DONT LES 3 PRINCIPALES SONT REIMS, CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE ET EPERNAY.

LES LIEUX DE VIE DES COVOITUREURS RÉPONDANT À L'ENQUÊTE COUVRENT 2 RÉGIONS, DONT LA PARTIE OUEST DU GRAND EST



Moins de 46% des répondants résident au sein des 3 villes-centres, alors les autres personnes enquêtées se répartissent au sein de 142 communes.

Ainsi, l'hétérogénéité des origines/destinations et la taille du bassin de vie ainsi enquêté permet de mieux appréhender les points faibles du covoiturage soulevés par les répondants.

Parmi ceux-ci, on retrouve le manque de communication ou les besoins d'aménagements. On note également que les contraintes horaires n'étaient pas initialement proposées par le questionnaire.

Enfin, les questions liées à la confiance à accorder aux covoitureurs(es) et leurs véhicules, ou encore à la sécurité des trajets, restent les principaux points faibles.

POINTS FAIBLES



LES POINTS FAIBLES DU COVOITURAGE SONT : LE MANQUE DE CONFIANCE ENVERS LES COVOITUREURS ET LEURS VÉHICULES, UNE MEILLEURE COMMUNICATION ET UN BESOIN D'AMÉNAGEMENTS

APPROPRIATION DU TERRITOIRE PAR LES RÉPONDANTS

